



Plan de Déplacements d'Entreprise

LA MOBILITÉ
N'EST PAS
QU'UNE QUESTION DE
TRANSPORT *

* c'est aussi un état d'esprit ...

The graphic consists of a vertical teal bar with rounded corners. To the left of the bar are five small, square icons: a person with a bicycle, a parking lot with several cars, a pair of sneakers, a stack of black oil barrels, and a silver webcam. The text "LA MOBILITÉ N'EST PAS QU'UNE QUESTION DE TRANSPORT *" is centered in the teal bar. Below the text is the asterisked note "* c'est aussi un état d'esprit ...". At the bottom right of the teal bar is the MOBILITY+ logo.

MOBILITY+

Un des plus anciens spécialistes des Plans de Déplacements

- ✓ Création en 2001
- ✓ Expérience acquise sur tout le territoire
- ✓ Au cours de projets variés : entreprises, zones d'activités, administrations, collectivités, hôpitaux, établissements scolaires...
- ✓ Entreprise du Groupe SOS depuis 2007

Une équipe pluridisciplinaire

- ✓ Sociologie, communication, aménagement, urbanisme, psychologie de l'environnement, ingénierie transport, développement durable
- ✓ 15 consultants en 2009



Un PDE pour qui, pour quoi, quels enjeux ?



Qu'est-ce qu'un PDE ?

- ✓ Une démarche de gestion globale et intégrée des déplacements
- ✓ Un projet devant aboutir à des mesures concrètes et pragmatiques
- ✓ Un projet de conduite du changement : un PDE n'est pas qu'une question de transport !
- ✓ Un projet d'employeur

Objectifs managériaux et de gouvernance

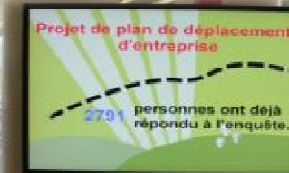
- ✓ Développer une démarche transversale outil du dialogue social
- ✓ Améliorer les conditions d'accès des collaborateurs : meilleur confort, égalité de traitement...
- ✓ Diminuer émissions de gaz à effet et polluants atmosphériques
- ✓ Réduire le risque routier (57% des accidents mortels du travail)
- ✓ Répondre aux obligations légales (IDF / PACA)

Comment mettre en place un PDE ?



- ✓ Mettre en place un structure de pilotage
- ✓ Construire un plan de communication
- ✓ Réaliser un diagnostic
- ✓ Organiser la concertation avec le personnel
- ✓ Valider une stratégie de projet
- ✓ Décliner et hiérarchiser un plan d'action pluriannuel

Newsletter - Ecrans plasma - Kakémonos

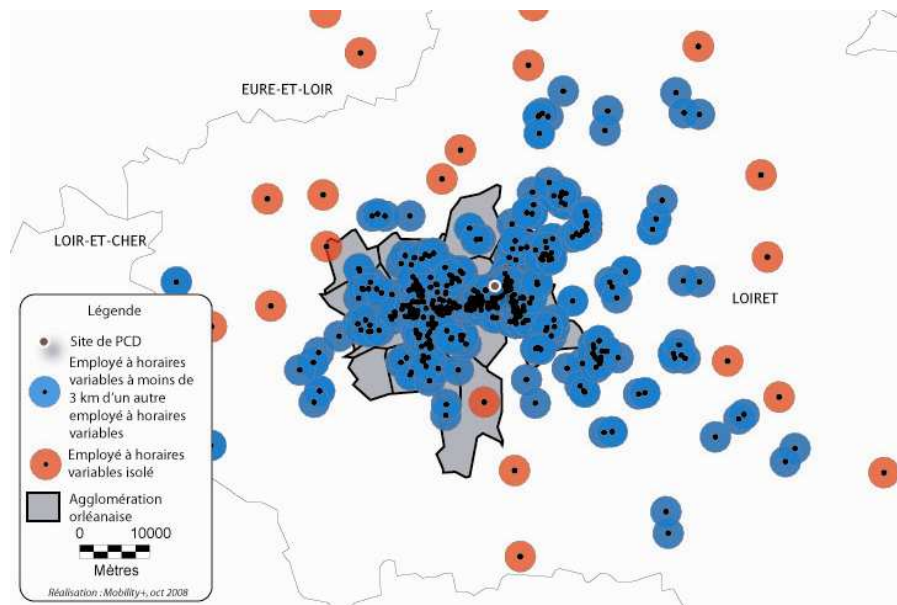
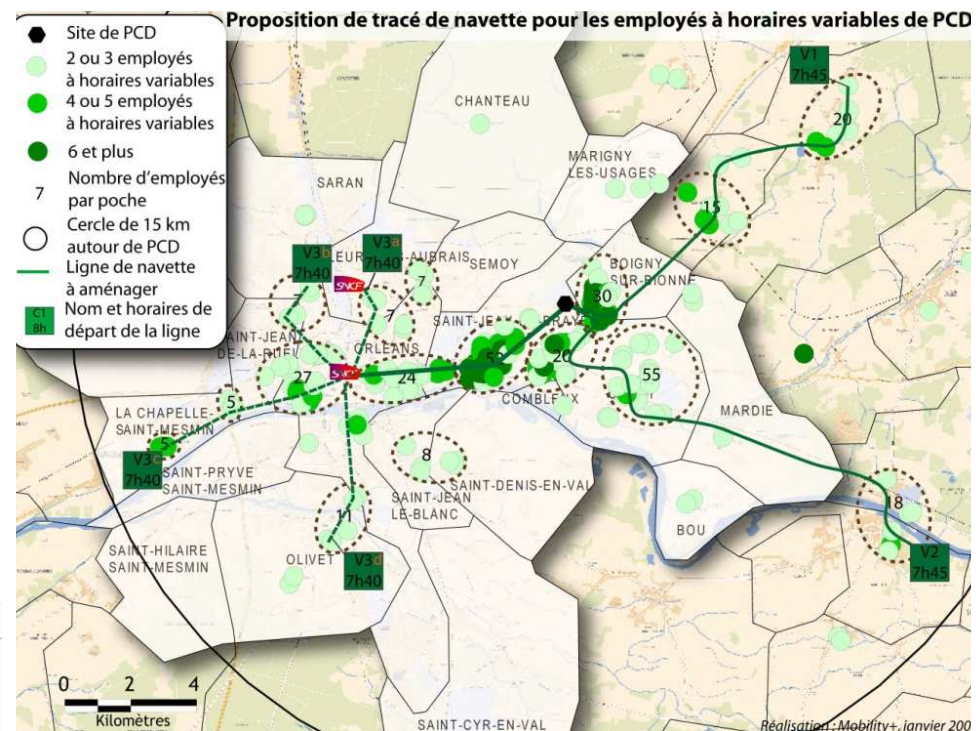


Conférences - Démonstrations - Stands d'information



Diagnostic - Analyse de l'accessibilité

- ✓ Domiciliation du personnel
- ✓ Analyse de l'accessibilité vers et sur les sites



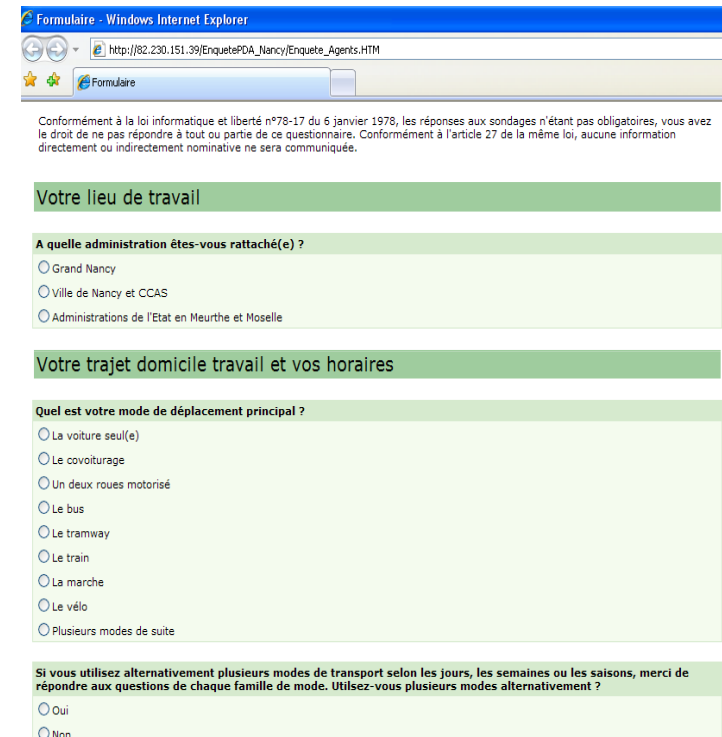
Diagnostic - Enquête auprès du personnel

Résultats attendus : > 50%

- ✓ Déplacements domicile-travail
- ✓ Déplacements professionnels
- ✓ Déplacements du déjeuner
- ✓ Analyse économique, environnementale
- ✓ Attentes et besoins des salariés
- ✓ Conditions d'évolution des pratiques

Diagnostiques complémentaires

- ✓ Financier
- ✓ Environnemental



Formulaire - Windows Internet Explorer
http://82.230.151.39/EnquetePDA_Nancy/Enquete_Agents.HTM

Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978, les réponses aux sondages n'étant pas obligatoires, vous avez le droit de ne pas répondre à tout ou partie de ce questionnaire. Conformément à l'article 27 de la même loi, aucune information directement ou indirectement nominative ne sera communiquée.

Votre lieu de travail

A quelle administration êtes-vous rattaché(e) ?

- Grand Nancy
- Ville de Nancy et CCAS
- Administrations de l'Etat en Meurthe et Moselle

Votre trajet domicile travail et vos horaires

Quel est votre mode de déplacement principal ?

- La voiture seul(e)
- Le covoiturage
- Un deux roues motorisé
- Le bus
- Le tramway
- Le train
- La marche
- Le vélo
- Plusieurs modes de suite

Si vous utilisez alternativement plusieurs modes de transport selon les jours, les semaines ou les saisons, merci de répondre aux questions de chaque famille de mode. Utilisez-vous plusieurs modes alternativement ?

- Oui
- Non

Elaboration du PDE

Objectifs à atteindre et stratégies d'intervention possibles

- ✓ Proposition d'orientations ciblées fonction du diagnostic
- ✓ Concertation avec des groupes de créativité
- ✓ Premières prises de décisions du comité de pilotage

Plan d'action

- ✓ Déclinaison en actions détaillées
- ✓ Equilibre choisi entre actions incitatives et contraignantes
- ✓ Indicateurs de faisabilité
- ✓ Proposition de hiérarchisation :
 - Victoires rapides
 - Projets à moyen et plus long terme

Axe Infrastructures		Fiche action n°1. Créer des aménagements cyclables sécurisés
Indicateurs de faisabilité		
Echelon : 1 an ?		
Moyens humains : > 20 jours ?		
Investissements : > 20 000 € ?		
Financement : < 20 000 € ?		
Notes totale : 2,5		
Indicateurs d'impact		
Image : 2		
Environnement : positif		
Social : positif		
Economique : positif		
Impact modélisé : positif		
Notes totale : 5		
Eléments de diagnostic		→ 2% des employés utilisent le vélo pour les déplacements domicile-travail → Sur ADEUS et GE2, la création d'infrastructures cyclables est classée en deuxième priorité des mesures pour améliorer l'accessibilité des parcs (37% sur ADEUS et GE2 et 40% sur le PTOC) → Environ 12% de tous les salariés seraient prêts à abandonner leur mode actuel pour le vélo si des aménagements cyclables sont réalisés
Description et fonctionnement		→ Continuité des cheminements piétons et liens avec les itinéraires cyclables existants → Sécurisation des aménagements (création de bande cyclables sur voirie ou sur trottoir) → Confort d'utilisation des parcours (revêtements sol, signalisation adaptée)
Objectifs opérationnels par rapport à l'état initial		→ Sur ADEUS, les itinéraires cyclables n'existent pas. Créer des aménagements cyclables sur le parc (voirie) : piste cyclable ou bande cyclable séparée sur voirie ou bande sur trottoir. → Sur GE2 et PTOC, créer des liens avec les itinéraires cyclables déjà existants → Sécurisation par le biais d'une signalisation dédiée à destination des automobilistes et des cyclistes et des piétons (si bande sur trottoir) → Uniformisation des revêtements de trottoirs → Abaissement des bordures de trottoirs
Objectifs de part de marché		→ Pour les déplacements domicile-travail : 5% à 2 ans → Pour les déplacements professionnels : 5% à 2 ans et 10% à 5 ans → Pour le midi ou vers les services de proximité : 10% à 2 ans
Echelle		Parcs d'activité et au-delà
Niveau d'ouvrage		Agglo et communes avoisinantes selon la catégorisation de la voirie
Suivi et évaluation de l'action		
Impacts et résultats attendus	Indicateurs de mesure	
Réduction de l'émission de polluants des véhicules motorisés Réduction de la congestion	→ Nombre de km d'itinéraires cyclables créés et sécurisés → Nombre de vélos en entreprise, en circulation → Nombre de voitures en attente sur les lieux de restauration	

Un exemple de fiche de recommandation

Retour d'expérience



Contexte : des constats simples en 2000

- ✓ + 80% effectifs entre 1997 et 2005
- ✓ 40% de la consommation d'énergie du site due aux déplacements du personnel
- ✓ 3 salariés sur 4 viennent seul en voiture au travail
- ✓ 60% des salariés habitent dans l'agglomération
- ✓ Augmentation importante des effectifs à venir... sans aucune souplesse de stationnement





4 axes d'amélioration identifiés

- ✓ Développement de l'utilisation des transports en commun (navette gratuite gare-entreprise , aides financières...)
- ✓ Développement des transports verts (création de pistes cyclables et de trottoirs sécurisés, service « Cyclo - joker », kits de sécurité ST...)
- ✓ Développement des services de proximité (borne de service postal, kiosque administratif internet, service de billetterie bus et tram, service de petite restauration sur site, contrôles anti-pollution gratuits, petites réparations vélos...)
- ✓ Petits déplacements urbains inter ST (augmentation du parc de véhicules au gaz naturel, création d'un poste de coordinatrice des déplacements professionnels, covoiturage pour les déplacements professionnels inter-sites)

Résultats du PDE en 2008

- ✓ 54% « d'alternatifs »
- ✓ 400 places de parkings vélos sur le site
- ✓ Près de 900 utilisateurs des transports en commun et au moins 350 cyclistes
- ✓ Augmentation des effectifs > 500 entre 2000 et 2007 à parking constant
- ✓ Gain en CO₂ par an :
 - 2006 : 900 tonnes
 - 2007 : 1050 tonnes

